

Département de la Loire

## COMMUNE DE SAINT BONNET LES OULES

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2016

Arrondissement de  
Montbrison

Sous la présidence de Guy FRANÇON Maire

Nombre de conseillers élus : 19

En présence de :

Nombre de conseillers  
présents : 15

Guy FRANÇON  
Cassandre JANVIER  
Antoine ROBERT  
Jean Claude MAZUEL  
Laurent JOONNEKINDT (arrivé à 19h30)  
Gilles BERCET  
Huguette BADAR  
Martine AVERNA  
Christelle PETIT  
Albert RAMBAUD  
Guy TISSEUR  
Yolande LAROUX  
Christian CHAPELLON

Nombre de conseillers  
représentés : 2

Absents : Bernadette de LENGAIGNE  
Dominique JAY  
Estelle RIVAL  
Laurent PERES

Procurations : Dominique MANGEL à Jean Claude MAZUEL

Brigitte FERRET à Guy FRANÇON

Secrétaire de séance : Mme JANVIER

### 2016.05.03 MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU : BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2016.03.07 dite Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire dresse ensuite le rapport de l'enquête publique qui s'est déroulée du 21/03/2016 au 20/04/2016 dans le cadre de la procédure de modification simplifiée (encadrée par l'article L.123.13-13 du code de l'urbanisme ainsi que les articles n°2009-722 du 18 juin 2009 de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain).

Aucune remarque n'a été transcrite sur le registre tenu à disposition du public.

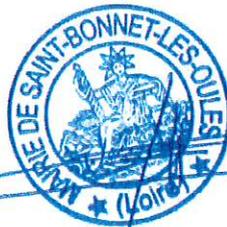
Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée d'approuver le projet de modification simplifiée du PLU.

Après avoir ouï l'exposé, l'Assemblée délibérante, à l'unanimité des membres :

- CONFIRME que l'enquête publique résultant de la procédure de modification simplifiée n'a reçue aucune remarque sur le registre mis à disposition du public,
- APPROUVE la modification simplifiée du PLU.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Fait à Saint BONNET LES OULES le 25 mai 2016.



Le Maire,

Guy FRANÇON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202061-20160517-20160503-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2016